

## AVIS RELATIF A LA SIGNATURE DES CONVENTIONS D'APPLICATION INTERNATIONALES - FORMATION

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-1 et L712-2 ;*

*Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;*

La commission a rendu l'avis ci-après :

### Article 1

La signature du renouvellement de la convention d'application internationale du double diplôme mentionné ci-après est approuvée.

Diplôme : Master

Mention : Chimie

Parcours : Polymer Sciences

Etablissements partenaires : Universidad del País Vasco / Euskal Herriko Unibertsitatea

Pays : Espagne

Adopté à la majorité des votes exprimés :

18 votes favorables

3 votes défavorables

0 abstention

Le président du conseil académique,

Dean Lewis

